

FO prend en compte vos besoins, Salaires et traitements d'abord, intéressement également.

FO agit et intervient prioritairement depuis plusieurs mois pour une amélioration de notre pouvoir d'achat, pour stopper la dévalorisation de nos métiers. Nous voulons une réelle et significative augmentation générale des salaires et traitements maintenant !

Ainsi, avec 4 autres syndicats, nous venons d'adresser une Lettre ouverte à la Direction Générale et au ministère pour obtenir l'ouverture de la Négociation salariale d'entreprise.

L'intéressement (*complément variable de rémunération prévu à l'article 16 de notre CCN, pendant du Complément Collectif Variable (CCV) pour les agents publics*) a des défauts de conception importants, notamment :

- un caractère aléatoire,
- des indicateurs discutables,
- un montant lié au présentéisme,
- et bien sûr le fait qu'il ne soit pas soumis à cotisations sociales.

C'est donc loin de ce que nous recherchons en premier !

Mais le fait est qu'il a été mis en place en 2021 après une consultation du personnel, que cette année le contexte socio-économique, la hausse des prix de l'énergie, l'inflation, à un niveau inconnu depuis de nombreuses années, rendent les fins de mois insoutenables pour l'immense majorité du personnel. Et il représente plusieurs centaines d'euros.

Aussi pour la défense des intérêts matériels et moraux du personnel, **FO a pris ses responsabilités et a estimé devoir signer l'accord d'intéressement pour l'année 2022.**

Au 1^{ER} mai le SMIC va de nouveau être revalorisé, entre 2,4% et 2,6%. Ainsi en 7mois il aura donc été revalorisé à 3 reprises !

Plus que jamais FO entend poursuivre son action afin d'obtenir une véritable augmentation générale des salaires et traitements.

Nous n'en resterons pas à 1% d'augmentation générale !

Plus que jamais soyons unis et déterminés pour défendre collectivement les droits dont nous bénéficions tous individuellement.

Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

